

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

RETOUR SUR LES EXPÉRIENCES INNOVANTES
DES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE VYV



vyv³

édito

Samuel GALTIE
Directeur national
Santé mentale VYV³



Le Groupe VYV protège 10 millions de personnes et soigne et accompagne chaque année 6 millions de patients. A lui seul, il est une « petite France », représentative de la population de notre pays, et à ce titre, constitue un excellent observatoire des difficultés de santé et des besoins non couverts par les dispositifs existants.

Parmi tous les constats que le Groupe et ses équipes ont ainsi été amenés à faire, deux émergent. D'une part, la santé mentale se pose comme un enjeu majeur pour des personnes toujours plus nombreuses, et plus particulièrement pour les adolescents et les jeunes adultes. D'autre part, la prévention reste très en deçà des possibilités qu'elle pourrait offrir.

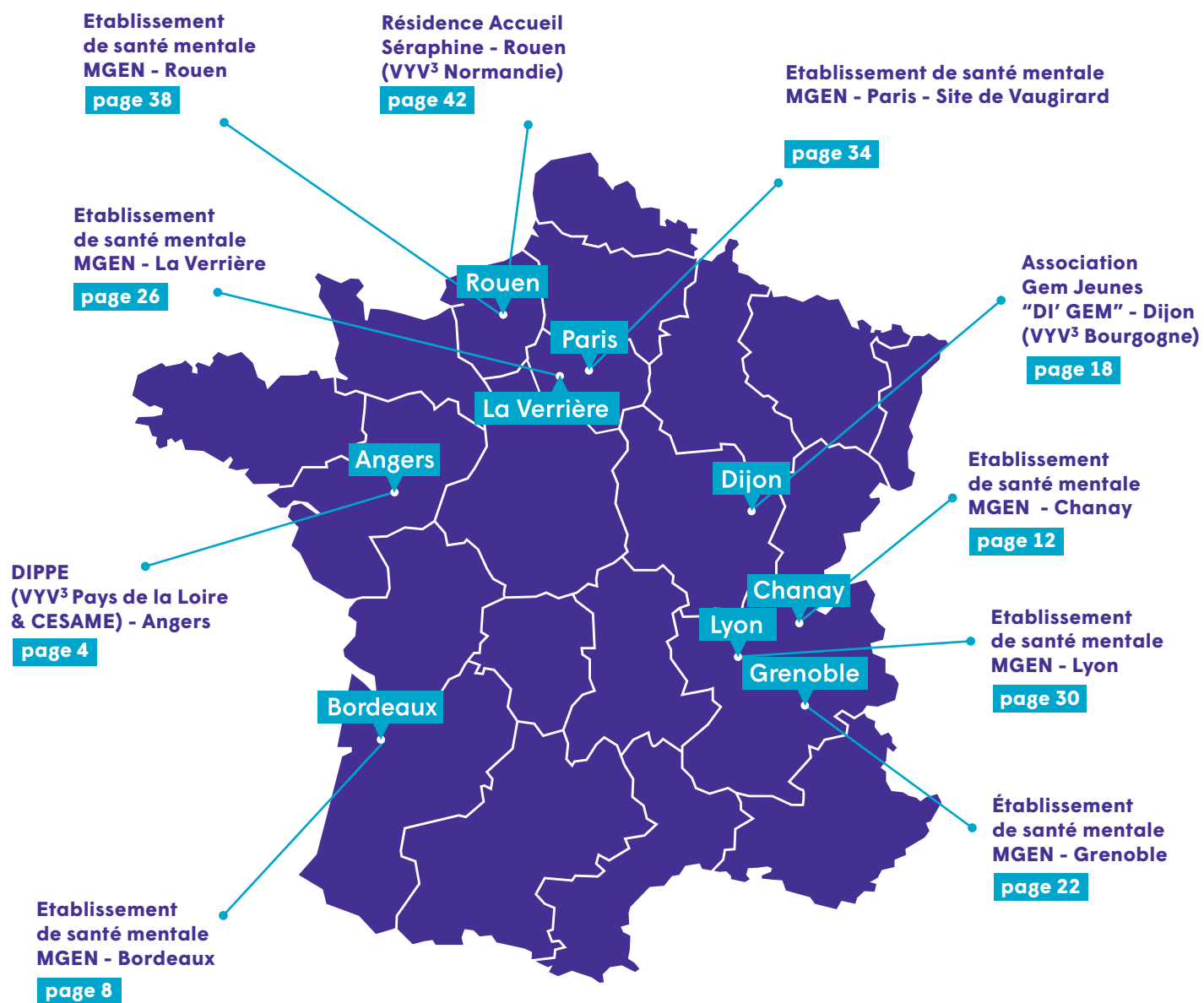
Fort de son engagement historique dans la santé mentale, via les établissements MGEN mais aussi via ses services médico-sociaux d'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, le Groupe VYV a souhaité faire de la santé mentale une de ses priorités stratégiques, tant pour ses activités d'assurance que pour ses activités de soins, d'accompagnement et de logement.

Pour aller au-delà de ce qui existe, le Groupe et son offre de soins VYV³ favorisent le déploiement de services et d'accompagnements novateurs au plus près des populations. Il s'agit de combiner soin, prévention et accompagnement à la réinsertion en gardant en permanence en ligne de mire le rétablissement et la promotion du pouvoir d'agir des individus.

Rédigé de façon collective, ce recueil d'expériences menées par les professionnels de la santé mentale de notre Groupe a pour but de partager ces actions, réalisées seules ou en partenariat, et vise à nourrir la réflexion.

Grande cause nationale 2025, la santé mentale a vocation à être l'affaire de toutes et tous. Ce recueil entend contribuer à la nécessaire mobilisation qui permettra de mieux répondre aux besoins des adolescents et des jeunes adultes.

Sommaire



Le Dispositif de Détection et d'Intervention Précoce dans les troubles psychotiques émergents (DIPPE)

VYV³ Pays de la Loire & CESAME - Angers

Ce dispositif s'adresse à des jeunes de 15 à 30 ans, qui présentent un premier épisode psychotique ou une symptomatologie comme à risque de transition vers un premier épisode psychotique.



VYV³ PAYS DE LA LOIRE ET CESAME, UNE ÉQUIPE COMMUNE

Deux structures portent ce projet sur Angers :

- le Centre de santé mentale d'Angers (CESAME), établissement public, prenant en charge la population du département du Maine-et-Loire à l'exception de la population des arrondissements de Cholet et de Saumur.
- VYV³ Pays de la Loire, présent sur le territoire régional au travers de ses 350 établissements et services de soins et d'accompagnement.

Ce projet s'inscrit dans un dispositif expérimental régional, d'une durée de 5 ans, animé par le CReHPSy Pays de la Loire, avec le CHU de Nantes et L'Etape sur le territoire de Nantes, l'ESPM de la Sarthe et AGESTI sur le territoire du Mans.

Il est soutenu financièrement par l'ARS et la CNAM dans le cadre de l'article 51, proposant de nouvelles solutions aux personnes concernées, à leurs soignants et à leur entourage.

Le DIPPE a ouvert en mai 2023, dans des locaux en centre-ville d'Angers.

L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DES JEUNES

1. Information sur le dispositif : par téléphone ou mail
2. Détection : rencontre et pré-évaluation possible dans l'environnement de vie (scolaire, familiale)
3. Consultation d'évaluation approfondie dans les locaux du DIPPE pour confirmer l'indication d'une prise en soin et d'accompagnement spécifiques
4. Restitution de l'évaluation aux jeunes et à l'entourage
5. Inclusion dans le dispositif

L'ÉQUIPE

C'est une équipe pluriprofessionnelle, à la fois sanitaire et médico-sociale, portée par les deux entités.

Elle se compose de case managers (3 ETP), médecin (0,6 ETP), psychologue (0,5 ETP), neuropsychologue (1 ETP), pair-aidant (0,5 ETP), assistante sociale (0,5 ETP), assistante médico-administrative (0,5 ETP), encadrement (0,4 ETP (cadre de santé : 0,2 ETP, chargé de mission 0,2 ETP)).



L'OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT EN DÉTAIL

Le suivi s'effectue sur une période maximale de 3 ans. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé et rapproché dans l'environnement de vie du jeune : vie quotidienne, santé, vie sociale, vie scolaire et vie professionnelle.

L'offre de soins et d'accompagnement se décompose en :

- **accompagnement personnalisé de proximité coordonné** par un case manager disponible et réactif à l'écoute des besoins et rythme de chacun, pour :
 - comprendre et surmonter les symptômes qui gênent au quotidien
 - faire face aux difficultés du quotidien,
 - préserver, consolider ou (re)construire les projets, leviers de rétablissement, qui motivent (études, logement, loisirs, emploi, vie sociale...),
 - fluidifier les relations avec les différents acteurs qui seront nécessaires pour la mise en œuvre du projet personnalisé.
- **des soins spécifiques individuels** pour :
 - comprendre l'expérience ou la vulnérabilité psychotique et apprendre à y faire face (psychoéducation...),
 - permettre d'anticiper les risques d'aggravation des troubles ou de rechute ainsi que leurs conséquences au quotidien (remédiation cognitive, gestion du stress et des émotions, renforcement de l'estime de soi et des compétences sociales),
 - apprendre à mieux se connaître, repérer ses points de vulnérabilité mais aussi ses compétences, capacités, ressources.
- **du soutien**, d'une part entre jeunes concernés par les troubles psychotiques et d'autre part pour les familles.

EN QUOI LE DISPOSITIF EST-IL INNOVANT ?

L'innovation du dispositif porte sur :

- une prise en charge intensive, adaptée au patient, à partir d'un parcours de soin et d'accompagnement, construit avec le patient
- une construction du projet collective, entre plusieurs structures sanitaires et médico-sociales
- une équipe commune sanitaire et médico-sociale
- un dispositif expérimental, faisant l'objet d'une évaluation

LES FUTURS PROJETS POUR LES JEUNES

Le projet fait l'objet d'un suivi régulier, entre les différents sites, et d'une évaluation pour permettre un déploiement sur d'autres territoires à l'issue de l'expérimentation.

FICHE D'IDENTITÉ

DIPPE
6 bis rue Béclard
49100 Angers

📞 02 41 80 81 64
✉ dippe@ch-cesame-angers.fr



CHIFFRES-CLÉS

25

jeunes inclus
la première année

Objectif de

25

nouvelles inclusions
par an

100

contacts pour la
présentation de situations
de jeunes.

Évaluations expertales
réalisées auprès de

65

jeunes.

S'adapter aux besoins de la population dans une approche collaborative émanant du terrain

Etablissement de santé mentale MGEN de Bordeaux

Situé au cœur du centre-ville de Bordeaux, le site, qui a fait l'objet d'une importante rénovation, est un hôpital de jour (HDJ) qui accompagne les patients de plus de 18 ans.

Par ailleurs, l'établissement accueille une antenne du CMP de Cadillac.

En matière d'activité, en plus des consultations « classiques », l'établissement propose des thérapies familiales, pour lesquelles un médecin et une infirmière se sont formés durant 4 années. Ce dispositif répond à un véritable besoin : c'est une véritable alternative à l'offre libérale ambulatoire.

Il faut préciser que l'établissement s'intègre dans un environnement concurrentiel porté par des structures privées et associatives.

Il a développé deux approches et dispositifs très innovants : Dispo'Psy et Pass'Mirail.





Découvrez
le dispositif
Dispo'Psy
en images



LE DISPOSITIF DISPO'PSY

Avec l'objectif de diversifier ces activités, l'établissement a créé un dispositif d'accueil des jeunes adultes. Le projet Dispo'Psy est le fruit d'un travail collaboratif conduit avec l'ensemble des professionnels de la structure.

De la création du dispositif à la communication associée, les équipes ont pu bénéficier d'une grande autonomie. Environ 9 mois se sont écoulés entre l'idée et l'ouverture du dispositif.

Les jeunes patients du dispositif sont en situation de souffrance psychique mais ils restent encore intégrés à la cité. Certains sont étudiants ou viennent d'intégrer le marché de l'emploi.

LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE (DE L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF À SA SORTIE)

Les jeunes peuvent être adressés par des partenaires (médecin généraliste, médecine scolaire...). Cependant, le bouche à oreille est également un très bon canal d'adressage. En effet, une prescription initiale n'est pas nécessaire pour intégrer le dispositif.

Lors de son entrée dans le dispositif, le jeune bénéficie d'un entretien individuel avec un IDE et un psychiatre durant lequel une présentation détaillée du dispositif est réalisée. Le jeune peut ainsi voir si Dispo'Psy répond à ses attentes.

Les jeunes peuvent rester aussi longtemps qu'ils le souhaitent, mais la mise en œuvre du dispositif est encore récente.

LES ÉQUIPES MOBILISÉES SUR L'HDJ ET LE DISPOSITIF DISPO'PSY

L'équipe de soins pluridisciplinaire est très stable. Elle se compose de 10 IDE, 5 psychiatres, 3 psychologues, 1 psychomotricien, 2 assistantes sociales, 2 secrétaires médicales ainsi que d'une pharmacienne à temps partiel.

Il n'y a pas d'équipe dédiée pour le dispositif Dispo'Psy. Mais il y a des soignants référents pour les jeunes.



L'OFFRE DE SOINS DU DISPOSITIF DISPO'PSY

L'objectif global du dispositif est que le jeune puisse accéder à un mieux-être, quelle que soit sa situation initiale.

Actuellement, 2 après-midis (le mercredi et le vendredi) sont consacrés à l'accueil des patients du dispositif Dispo'Psy.

En fonction des besoins et des demandes, le nombre de journées pourra évoluer.

Il faut préciser que si les locaux d'accueil sont communs, les mercredis et vendredis après-midi, les patients de l'HDJ ne sont alors pas présents dans les locaux, réservés à ce moment-là aux jeunes.

Avant de commencer les activités, les jeunes se réunissent au Palab'art, un lieu de convivialité.

S'il n'y a pas d'activités prédéfinies, le mercredi est plutôt dédié aux activités créatives et le vendredi aux activités corporelles.

Un temps d'échange pluridisciplinaire est identifié chaque vendredi avant l'accueil des patients.

Par ailleurs, au-delà des ateliers, les jeunes peuvent également solliciter un entretien individuel auprès d'un professionnel (IDE ou médecin), en plus des entretiens prévus dans le dispositif.

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les facteurs clefs de succès du dispositif :

- un dispositif construit et façonné par les équipes (il est donc source d'attractivité pour les professionnels)
- une philosophie « d'apprendre en marchant » : en effet, au démarrage du projet, même si le cadre général était posé, le dispositif a évolué et le projet s'est construit avec le retour des professionnels et des patients

Les difficultés rencontrées :

- un travail de communication autour du dispositif très chronophage (De plus, il doit être très souvent renouvelé car les acteurs (futurs adresseurs) changent très régulièrement)
- un accès à un psychologue parfois difficile

PASS'MIRAIL

Pass'mirail est un dispositif créé en 2016 par 4 associations qui avaient l'habitude de travailler ensemble et qui étaient très actives dans la prise en charge des jeunes publics.

Les professionnels sont partis du constat que l'offre proposée pour les jeunes était soit insuffisante soit trop orientée vers une prise en charge soignante.

Ce dispositif a remporté le trophée de l'innovation de la FEHAP en 2018.

Pass'mirail est un dispositif de prévention qui s'articule autour de 2 axes :

- l'accueil des jeunes en difficulté de 18 à 25 ans
- la création d'un réseau de partenaires

Une équipe pluridisciplinaire (éducateur, psychologue, psychiatre, IDE issus des 4 associations fondatrices) accueille quotidiennement (sauf le week-end) les jeunes dans le centre de Bordeaux. Ce lieu particulièrement convivial (organisé comme un appartement) permet à la jeune population de se retrouver en groupe mais aussi de bénéficier de temps de consultations individuelles en fonction de leur besoin.

Ainsi, même si ce n'est pas la porte d'entrée, les jeunes peuvent être réorientés vers un lieu de soin.

Aucun élément administratif n'est demandé au jeune pour venir à Pass'mirail, l'accès est libre.

Enfin, pleinement convaincu de la pertinence du dispositif, les institutions ont pérennisé son financement depuis 1 an.



FICHE D'IDENTITÉ

ESM MGEN de Bordeaux
116, rue Malbec
33800 Bordeaux

📞 05 56 33 39 00
✉ csmbordeaux@mgen.fr

CHIFFRES-CLÉS

62
places d'HDJ
(pas de places
jeunes dédiées)

File active :

80
patients

Un établissement dynamique, spécialisé dans l'accompagnement des jeunes et animé d'importants projets

Etablissement de santé pour adolescents MGEN de Chanay

Chanay se situe au carrefour de 3 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'établissement accueille sur son site de plus de 15 hectares des jeunes patients à partir de 10-11 ans jusqu'à 18 ans. Historiquement, l'établissement dispose d'autorisation de SMR (polyvalent, digestif, addictologie) mais l'offre de soins proposée est majoritairement orientée vers la santé mentale (80 % de l'activité contre 20 % d'activité SMR). L'hospitalisation conventionnelle est organisée en 2 unités.

Par ailleurs, l'établissement assure une mission de soins et d'étude avec une structure d'enseignement collège et lycée intégrée.



LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DU JEUNE

Pour l'hospitalisation conventionnelle (HC) :

Le jeune est adressé par un médecin, le courrier d'adressage doit être accompagné d'un dossier d'admission complété par la famille du jeune en souffrance. Même si l'établissement dispose d'autorisations SMR, il n'y a pas d'adressage via trajectoire. Ainsi, le travail avec les partenaires, bien que chronophage, est absolument nécessaire.

L'établissement est engagé dans les travaux portés par les différents CPTS et CLSM du territoire. Chaque semaine, une commission d'admission examine l'ensemble des demandes reçues (en moyenne entre 400 et 500 dossiers d'admission par an). Si l'admission est validée, une visite de pré-admission est proposée au jeune et à sa famille. Ce temps de rencontre entre les équipes et le futur patient est essentiel pour que le jeune puisse se projeter au sein de la structure.

Après cette visite, l'admission dans l'établissement peut être assez rapide. La première semaine d'hospitalisation permet aux professionnels d'observer le jeune patient et de prendre le temps de construire son projet de soins.

La durée moyenne de séjour s'est beaucoup réduite : elle est passée d'un 1 an il y a quelques années à 4 mois environ actuellement.

Pour l'hospitalisation de jour (HDJ) :

Le profil des patients pris en charge en HDJ est similaire au profil des patients de l'HC. L'HDJ s'adresse toutefois à des jeunes qui habitent plutôt à proximité de l'établissement. L'HDJ dispose d'une équipe dédiée.

LES PROJETS À VENIR

L'établissement est engagé dans un important projet immobilier qui prévoit la construction d'un nouveau bâtiment sur le site actuel. Ainsi, la capacité cible est de 60 lits en HC et 10 places d'HDJ, à l'horizon 2026. Le nouvel établissement disposera d'une unité de soins post-aiguë.

Par ailleurs, une nouvelle dynamique va être donnée sur la prise en charge des pathologies dans le domaine de la nutrition et de l'endocrinologie pour répondre à la fois à une demande des partenaires et à un besoin des jeunes patients. Cette filière est historiquement présente dans l'établissement.

Focus sur les projets novateurs

LA THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE

C'est quoi ?

La thérapie familiale est un outil puissant qui permet d'accompagner un jeune en souffrance et sa famille, afin que chaque membre puisse retrouver un équilibre.

Profil cible

Le dispositif s'adresse à l'ensemble des patients de l'établissement (HC et HDJ). Certaines thérapies peuvent également être réalisées au domicile du patient.

Le dispositif

Les professionnels de la thérapie familiale systémique accompagnent en moyenne 10 patients et leur famille par an. C'est une activité qui prend du temps et demande une forte implication des équipes. En effet, chaque séance est encadrée par un binôme de professionnels, un animateur et un observateur. De surcroît, la thérapie familiale nécessite une formation longue (4 ans) et un dispositif organisationnel particulier (salle avec un miroir sans tain). Chaque famille bénéficie d'une douzaine de séances soit 1 séance par mois pendant un an. Avant de rentrer pleinement dans la démarche, la première séance vise à installer un climat de confiance entre les professionnels, le jeune et sa famille. De plus, cette séance permet à chacun de s'exprimer et de formuler ses propres objectifs.

Ensuite, lors des différentes séances, les professionnels mobilisent différents outils (généogramme, jeux de société...) pour trouver d'autres leviers de communication entre les membres de la famille. L'adressage vers le dispositif est réalisé de façon assez spontanée en collaboration avec les équipes de soins.

Les perspectives

- maintenir ce dispositif qui porte ses fruits et diffuser cette culture qui vise à intégrer l'environnement et la famille d'un jeune en souffrance tout au long de son accompagnement
- mettre en place des groupes parents (thérapie multifamiliale) et avec la fratrie

LE MÉDICAMENT : ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

C'est quoi ?

Un groupe/atelier d'éducation thérapeutique autour du médicament pour répondre aux problématiques d'observance chez le jeune patient et améliorer son niveau de connaissance.

Profil cible

Le dispositif s'adresse à l'ensemble des patients qui ont un traitement médicamenteux.

Le dispositif

L'atelier thérapeutique a été créé il y a 9 mois. Il répond à un besoin exprimé par les jeunes patients et présente déjà des résultats probants. En effet, les participants à cet atelier améliorent significativement leur niveau de connaissance et donc leur observance médicamenteuse.

Ces résultats ont pu être constatés grâce à l'utilisation de 2 outils : un questionnaire GIRERD adapté à la psychiatrie pour évaluer l'observance médicamenteuse et un questionnaire de connaissance et de satisfaction du patient.

La séance, conduite en binôme avec une IDE et la pharmacienne, s'appuie sur un support éducatif (vidéo, jeux de cartes). Elle vise à faire comprendre l'intérêt de prendre un médicament psychotrope, à informer sur les effets secondaires et à déconstruire les préjugés.

Au-delà du groupe, la pharmacienne peut, à l'issue de cet atelier, organiser un entretien individuel pharmaceutique de niveau 3 avec les patients qui le souhaitent.

Les perspectives

- Dispositif à reproduire sur d'autres thématiques, notamment dans le cadre du traitement de l'obésité ou dans d'autres structures.





LES SOINS ÉTUDES : LE CONTEXTE

L'établissement de Chanay propose l'une des rares offres de soins études au niveau régional et même national.

Les soins études permettent aux jeunes de continuer leur scolarité tout en étant hospitalisés. Ils permettent soit de maintenir la scolarité durant les soins soit de reprendre une scolarité pour des décrocheurs scolaires. La scolarité s'effectue en groupe de niveau scolaire et non pas de classe.

Ce dispositif repose sur une collaboration rapprochée et un climat de confiance entre les enseignants de l'éducation nationale et les professionnels de santé. Ainsi, dans l'établissement, des échanges sont réguliers entre les équipes médicales et les équipes de l'unité d'enseignement dans l'optique de construire un projet scolaire cohérent avec le projet de soins.

Si la coordination interne est un facteur clé de réussite, la coordination externe est également indispensable. Ainsi, le jeune patient doit avoir un établissement de référence en dehors de l'établissement, ce qui est parfois complexe dans des situations de déscolarisation. Il est important de soutenir les établissements extérieurs et de travailler le retour par des échanges et des essais de retours.

LA CLASSE PASSERELLE

C'est quoi ?

La classe passerelle est un dispositif scolaire de transition interne à l'établissement à destination des patients hospitalisés avant la réintégration vers une unité d'enseignement plus « classique ».

Profil cible

Des jeunes ne pouvant pas être scolarisés dans l'unité d'enseignement de l'établissement (anxiété majeure, effondrement narcissique...).

Le dispositif

La classe passerelle accueille entre 6 et 8 patients maximum. L'entrée en classe passerelle se fait par le biais d'une prescription médicale, l'admission étant par ailleurs discutée en équipe pluridisciplinaire. La classe est encadrée par deux professionnels de l'établissement, une éducatrice et une enseignante. L'équipe propose un accompagnement complètement personnalisé à chaque élève.

Ainsi, 4 fois par semaine de 9h30 à 11h30, ces professionnels vont chercher les jeunes de la section passerelle dans leur unité de soins. Après un temps d'accueil, les activités commencent en respectant le rythme de l'élève.

Par ailleurs, un bilan individuel de chaque jeune est réalisé chaque semaine et il est partagé avec la famille du jeune. Il n'y a pas de durée standard pour la classe passerelle. Lorsque le jeune patient est prêt, il est accompagné vers l'unité d'enseignement de l'établissement de façon très progressive.

Les perspectives

- Construire des dispositifs de transition à l'extérieur de l'établissement de soins, c'est-à-dire dans des lycées externes. Ce dispositif permettrait de répondre aux besoins des jeunes en souffrance et de proposer des formations et des outils concrets sur l'accompagnement des jeunes avec des profils complexes (troubles anxieux) aux professionnels de l'éducation nationale.

FICHE D'IDENTITÉ

Etablissement de santé
de Chanay
7 rue du Château
01420 Chanay

04 50 56 80 00

CHIFFRES-CLÉS

70

lits d'hospitalisation
complète (HC)

6

places d'hospitalisation
de jour (HDJ) :
3 places santé mentale
et 3 places SMR

File active :

34

Patients santé mentale

186

Patients SMR

La participation, le pouvoir d'agir au cœur du dispositif du projet associatif



Association Gem Jeunes "DI' GEM" Dijon - VYV³ Bourgogne

Située près de l'Université de Bourgogne et près du centre-ville de Dijon, l'Association GEM JEUNES « DI' GEM » accueille des jeunes de 18 à 30 ans, rencontrant des difficultés psychiques. Elle a pour gestionnaire VYV³ Bourgogne.

Les objectifs du GEM Jeunes

- rompre l'isolement
- développer Pair-Aidance et empowerment
- faciliter l'accès aux loisirs et à la culture
- favoriser la participation citoyenne
- prévenir l'exclusion
- promouvoir la santé



C'EST QUOI UN GEM ?

Un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est un dispositif atypique porté par une association de loi 1901, dirigé vers des personnes fragilisées par des troubles psychiques visant leur rétablissement. Les GEMs perçoivent une subvention annuelle par l'Agence Régionale de la Santé. Introduits par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, les GEMs promeuvent la participation citoyenne des personnes rencontrant des difficultés psychiques. Les GEMs sont des dispositifs essentiels dans le paysage de la compensation du handicap et de la restriction de la participation à la vie sociale. Ils respectent un cahier des charges précis suivi par la DGCS et la CNSA..

DES PARCOURS DIVERS ET VARIÉS...

La communication est essentielle et portée par tous. Les jeunes peuvent être dirigés par des partenaires :

- **sanitaire** : médecin psychiatre, psychologue ou lors d'hospitalisations.
- **social** : dispositif d'insertions, AS de secteur, CCAS, MJC...
- **médico-social** : SAVS, foyer d'hébergement, dispositif d'insertion professionnelle...
- **service et dispositif de droit commun** : université, service de formation, SIAO...

Le bouche à oreille et la page Instagram (gem_jeunes_dijon) sont également de bons vecteurs de communication pour pousser la porte du GEM. Il n'y a pas besoin d'adressage, la seule condition est que le jeune soit l'auteur et acteur de cette démarche.

UN GESTIONNAIRE BIEN PRÉSENT ET NÉCESSAIRE

L'équipe est constituée d'une animatrice et d'une coordinatrice. Un directeur à l'écoute se rend disponible pour les besoins et les temps forts de l'association (Assemblée Générale). Celle-ci restitue chaque année les comptes gérés par le gestionnaire.



LES PARTICULARITÉS DU GEM JEUNES

L'objectif premier du GEM jeunes est de permettre aux adhérents de sortir de chez eux, créer des liens sociaux, être soutenus par leurs pairs et reprendre confiance en eux.

Tout part du constat que les jeunes ont besoin d'avoir :

- un lieu ressource
- un sas de décompression qui permet d'évacuer
- un espace d'écoute dans le non-jugement
- un espace d'accueil où chacun peut venir lorsqu'il en a envie et en ressent le besoin, sur le principe de libre adhésion

Créer, fédérer et porter leur association est moteur pour les jeunes, bien que ce soit un réel engagement qui peut parfois faire peur. Le GEM Jeunes « DI' GEM » a une importance pour ses adhérents. La participation et l'investissement de chacun dans les diverses actions menées démontrent une réelle implication et l'envie de se projeter, d'aller de l'avant dans des projets plus grands.

BILAN 2024

- 5 reprises de parcours de soins
- 6 reprises d'activité professionnelle avec plus ou moins des difficultés rencontrées dans le parcours
- 2 reprises d'études
- 5 personnes ont instruit un dossier MDPH pour une demande de reconnaissance travailleurs handicapés

PROJETS 2024/2025

- remettre à jour les documents associatifs en tenant compte de la compréhension de ses adhérents (Méthode FALC)
- créer un site internet où se trouveront toutes les informations sur l'association
- participer à un projet solidaire (confection de petits objets à destination des personnes dans le besoin)
- aménager les nouveaux locaux lors de l'agrandissement du lieu d'accueil
- aller rencontrer des associations en lien avec la santé mentale

GEM JEUNES : FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Facteurs clés du succès

- l'investissement des adhérents
- la Pair-Aidance au sein du GEM
- une association axée sur la libre adhésion
- un besoin d'aider d'autres jeunes rencontrant des difficultés
- un réseau partenarial très large qui permet de faciliter l'accès à tout ce qui a un impact sur la vie quotidienne des jeunes (soins, hébergement, alimentation, insertion professionnelle, formation...) et surtout un accès à leurs droits

Les difficultés rencontrées

- l'après 30 ans qui est actuellement source de questions, car les jeunes aimeraient construire un projet de suite
- le poids associatif, qui peut parfois être lourd à porter, d'où l'importance d'être épaulé par un gestionnaire

FICHE D'IDENTITÉ

Association GEM Jeunes
55 rue de Mirande
21000 Dijon

06 07 00 57 12

gemjeunes@vyv3.fr



CHIFFRES-CLÉS

72

demandes de renseignements

56

premiers rendez-vous de présentation de l'association

27

personnes en découverte

9

nouvelles adhésions

18

adhérents, 9 femmes, 9 hommes

25,4

ans de moyenne d'âge

Le soin, qui commence par le lien à l'autre, permet à chaque patient de retrouver une place et de se saisir de son devenir

Établissement de santé mentale MGEN de Grenoble

L'établissement accueille des patients majeurs de tous âges souffrant de troubles psychiatriques divers (psychoses, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité...) entraînant souffrance, isolement et comportements graves. Lorsque cela est nécessaire, il y a un accueil plus spécifique dédié aux 18/25 ans. Le soin est mené dans un souci d'insertion sociale et professionnelle. En ce sens, les ateliers sont adaptés à chacun. La vie collective adaptée est donc une priorité.

Enfin, un hôpital de soirée spécifique est ouvert une fois par semaine, favorisant l'insertion.





LE PARCOURS DU PATIENT DEPUIS L'ADMISSION JUSQU'À SA SORTIE

Les patients sont soit adressés par des professionnels libéraux (médecins généralistes ou psychiatres), soit par les établissements publics et privés.

C'est d'abord la demande du patient qui est évaluée par le psychiatre qui le suivra pendant le séjour, dont la durée est variable selon chaque situation.

Après une période nécessaire d'évaluation psychiatrique, le patient bénéficie d'un suivi individuel avec son psychiatre qui peut, ou pas, le faire entrer dans le dispositif d'hôpital de jour proprement dit. Le soin comprendra alors des temps informels de vie collective, des ateliers thérapeutiques adaptés et des temps individuels (entretiens, soins spécifiques...).

Les jeunes patients peuvent bénéficier, selon la pertinence, du « dispositif jeunes » du mardi et/ou des autres journées d'hospitalisation.

Les patients ayant une activité professionnelle ou scolaire peuvent entrer à l'hôpital de soirée.

LES ÉQUIPES MOBILISÉES SUR LA STRUCTURE

Les équipes se composent de 4 médecins, 2 psychologues, 5 IDE, 2 ergothérapeutes, 1 art-thérapeute, 1 assistante sociale et 1 ASL. Une équipe de direction, administrative et de secrétariat vient compléter l'équipe médico-soignante. Il n'y a pas de postes vacants et le turnover y est très faible.

Les réunions pluridisciplinaires sont quotidiennes, la parole et la relation sont les outils premiers des soignants.

La culture de la transmission et de la formation est très présente au sein de l'établissement. Ainsi les équipes accueillent régulièrement des professionnels en formation (IDE, ergothérapeutes, psychologues, psychothérapeutes...)



LE DISPOSITIF JEUNES ADULTES

Le dispositif jeunes adultes, créé en 2019, est le fruit d'une réflexion clinique pratique et théorique.

Pratique, car le statut de la demande de soin est différent dans cette tranche d'âge. L'isolement est plus facile à combattre entre pairs.

Théorique, car une réflexion psychopathologique sur la clinique du passage à l'acte et sur la spécificité du rapport à la dette et à la demande pour les plus jeunes a fait émerger un temps d'accueil différent.

Ainsi, tous les mardis après-midi de l'année, l'hôpital de jour est réservé à un groupe de 15 jeunes adultes (18 à 25 ans environ).

Ils sont accueillis de 13h30 à 16h15. Mais ce dispositif n'est pas exclusif pour cette population, les jeunes patients pouvant être hospitalisés sur tout autre temps de la semaine selon les indications.

7 professionnels y sont mobilisés (IDE, ergothérapeutes, psychologues, médecin), permettant de faire face à des demandes urgentes ou répondre individuellement tout en maintenant la dynamique au sein des ateliers.

Ce dispositif est articulé de la façon suivante :

- **14h à 15h** : temps d'accueil des jeunes, il s'agit d'un **temps d'échange** libre où les professionnels et les patients discutent ou font des jeux de société.
- **15h à 16h** : Les jeunes se répartissent en 2 **ateliers**, chaque atelier est planifié pour environ 4 mois (écriture, ergothérapie...)
- **16h à 16h15** : **temps de conclusion**, tous les participants sont invités à un temps final de discussion avant départ.

HÔPITAL DE SOIRÉE

L'hôpital de soirée accueille **tous les mardis soir un groupe de 12 adultes dans la vie active** ayant besoin d'un étayage institutionnel pour une durée plus ou moins longue. Tous les âges sont admis.

Les activités de ces patients sont soit professionnelles (formation, milieu ordinaire ou protégé), soit scolaires.

4 professionnels (médecin, psychologue, IDE, et ergothérapeute) animent l'hôpital de soirée durant 3h de **17h30 à 20h30**.

Ces rencontres s'articulent autour de 3 temps forts :

- **temps d'accueil et de discussion informel en début de soirée**
- **temps d'échange groupal (débat ou atelier divers)**
- **préparation collective et partage d'un repas mensuel**

RETOUR D'EXPÉRIENCE : UN DISPOSITIF QUI ÉVOLUE ET S'ADAPTE

Au sein de l'établissement de santé mentale de Grenoble, l'**engagement** des jeunes est fortement recherché, ils doivent s'intégrer dans un cadre (respect des temps, pas d'usage du téléphone portable) et réfléchir à leur situation dans une visée psychothérapique adaptée à chacun. Ils sont aussi **encouragés à prendre des responsabilités** pour la vie de groupe (bibliothèque, sorties, vie associative, Nouvelle Revue, ateliers à visée d'insertion...).

La **vie collective** est sollicitée pour lutter contre la marginalisation.

Le dispositif a pu évoluer et se construire au fil des années grâce **aux différents temps d'échanges et de réflexion entre les professionnels**, mais aussi des remarques et besoins exprimés lors des réunions institutionnelles réunissant patients et soignants.

S'agissant de la prise en charge des jeunes adultes, les professionnels ont pu constater **une évolution des effets du soin** selon la manière dont se structure le dispositif.

Les ateliers sont régulièrement rediscutés et remaniés selon les groupes et les attentes cliniques.

Un temps supplémentaire dédié à un groupe jeunes adultes est prévu le mardi matin et le temps de repas du midi permet des rencontres avec les autres patients. Les jeunes patients sont ainsi intégrés plus facilement dans l'hôpital de jour classique sur les autres jours de la semaine.

FICHE D'IDENTITÉ

ESM de Grenoble
Hôpital de jour
3, rue Félix Poulat
38000 Grenoble

☎ 04 76 86 63 63
✉ esmgrenoble@mgen.fr

SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Bien ancré dans la vie de la cité, au cœur d'un immeuble du centre de Grenoble, l'établissement bénéficie d'un accès privilégié pour le handicap psychique.

Il accueille des **majeurs de tous âges** en consultation et en hôpital de jour psychiatrique. Les patients relèvent de la **psychiatrie générale**, le soin y est adapté à chacun, l'outil de la **psychothérapie institutionnelle** est une référence.

L'établissement a toujours **travaillé en réseau** avec les professionnels institutionnels sanitaires et sociaux et les libéraux du territoire. Ainsi il est **bien identifié et reconnu** par ces acteurs.

Pour accompagner cette vivacité, les équipes de la structure ont été à l'initiative de la création des soirées MGEN. Il s'agit d'un travail de réflexions cliniques et psychopathologiques ouvert à tous les professionnels du soin ou du social.

CHIFFRES-CLÉS

24
places
au global

15
jeunes en HDJ
jeunes adultes

File Active :

214

Un établissement de référence sur le territoire qui construit une offre adaptée à chaque patient

Institut MGEN de La Verrière

L'OFFRE À DESTINATION DES ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES

A la demande de l'ARS, l'établissement a structuré la prise en charge des adolescents et des jeunes adultes. Il devient ainsi un établissement psychiatrique de référence pour le Sud-Yvelines qui est un territoire très hétérogène. Ainsi, l'établissement accueille des jeunes patients de milieux plutôt favorisés et à l'inverse des patients de milieux plutôt défavorisés. Sur le territoire, l'offre de pédopsychiatrie est peu étoffée.

L'établissement est structuré autour des unités et activités suivantes :

- une unité d'hospitalisation temps plein pour les jeunes adultes de 17 à 27 ans (29 lits et une chambre de soins intensifs)
- deux unités de soin et de réintégration scolaire et professionnelle (2 unités de 20 lits)
- d'une unité de crise de 20 lits pour adolescents âgés de 12 à 17 ans. Les jeunes patients sont orientés vers l'unité soit par le SAU de Rambouillet et Versailles, soit par des partenaires (maisons des ados, l'inter-secteur de pédopsychiatrie, partenaires). Cette unité est la seule du département, elle est donc très sollicitée par les acteurs
- d'une unité d'HDJ pour jeunes de 12 à 25 ans, avec une orientation sur les troubles des conduites alimentaires (6 places)
- une antenne de consultation psy pour les étudiants de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et des écoles aux alentours (IUT, école d'ingénieur...), rencontrant des difficultés psychologiques



Focus sur les expertises de l'établissement

LES UNITÉS DE SOINS ET SCOLARITÉ

L'objectif

- Permettre à des jeunes qui ont des troubles psychiques de les maintenir dans un projet scolaire ou professionnel.

Profil cible

Le dispositif est à la disposition des jeunes de 12 à 25 ans.

Les jeunes doivent résider en Ile-de-France ou dans un département limitrophe.

Présentation du dispositif

Il y a deux unités de soins et scolarité, elles sont chacune composées de 20 lits. Le manque de professionnels ne permet pas toujours de maintenir ces 40 lits ouverts.

Même si les pathologies prises en charge dans les deux unités sont assez similaires (déscolarisation, phobie scolaire, trouble du comportement alimentaire, troubles psychiatrique dépressifs...), les profils des patients sont différents. En effet, une unité accueille des patients de 12 à 16 ans, qui sont au collège ou au lycée. La deuxième unité héberge des jeunes patients de 17 à 25 ans.

Tous les jeunes rentrent à leur domicile chaque fin de semaine.

Les équipes pédagogiques (les professeurs sont détachés de l'éducation nationale) et soignantes travaillent main dans la main pour que le jeune patient puisse réintégrer un dispositif « ordinaire » soit dans son établissement d'origine, soit dans le milieu professionnel.

Les professionnels utilisent la médiation scolaire comme un outil de soins pour qu'il n'y ait pas de perte de chance et de déscolarisation prolongée.

Les perspectives

- Renforcer les équipes de soins pour maintenir l'ensemble des lits ouverts sur les deux unités de soins et scolarité.

LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

L'équipe

- Une équipe pluriprofessionnelle aguerrie pour accompagner les jeunes patients ayant des troubles du comportement alimentaire aussi bien en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

Profil cible des patients

Le dispositif s'adresse aux patients de 12 à 25 ans ayant des troubles des conduites alimentaires (IMC < 15).

Une expertise reconnue

L'établissement dispose d'une véritable expertise dans l'accompagnement des patients ayant des troubles du comportement alimentaire.

La plupart des patients sont envoyés par la médecine de ville. L'établissement reçoit aussi des sollicitations des hôpitaux parisiens (La Maison de Solenn ou l'Institut Mutualiste Montsouris).

Pour ces troubles, les patients, majoritairement des filles, restent hospitalisés en moyenne 3 mois. Cependant, il n'y a pas de DMS standard, l'objectif étant d'amorcer une reprise de poids pérenne chez le patient.

Par ailleurs, l'établissement dispose de 6 places d'HDJ pouvant accueillir les jeunes ayant un trouble du comportement alimentaire. Avant l'admission, une évaluation est réalisée par une équipe pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans la guérison, la prise en compte de l'environnement et notamment de la famille est essentielle. Des groupes de parents ou des entretiens familiaux sont régulièrement organisés.

Les perspectives

- Développer la filière de TCA avec des lits de TCA aigus pour les jeunes adultes (>18 ans).



La Verrière (78)



LES PROJETS À VENIR

L'un des objectifs de l'établissement est de maintenir la politique d'attractivité pour renforcer les équipes et ainsi garantir l'ouverture de l'ensemble des lits des différentes unités et réduire les délais d'attente.

Création d'une d'équipe mobile jeunes adultes (Horizon)

Il s'agit d'un dispositif de prévention, dont l'objectif est d'aller au contact des jeunes dans leur environnement pour des interventions précoces sur des jeunes en souffrance psychique. L'équipe mobile pourra intervenir dans un délai court (< 48 heures). En effet, les équipes réaliseront des évaluations psychiques hors les murs. Elle sera constituée par une IPA, des IDE, un médecin, un psychologue, une assistante sociale et un éducateur spécialisé.

FICHE D'IDENTITÉ

Institut MGEN
de la Verrière
Avenue de Montfort
78320 LA VERRIÈRE

📞 (CMP) 01 39 38 78 36/46
(HDJ) 01 39 38 78 16
✉️ ETA540-551
cretariatMedicalHDJCMP
@mgen.fr

SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

La Verrière est un établissement dédié à la psychiatrie et la gériatrie.

Les activités de psychiatrie se répartissent en :

- 70 lits et 45 places de psychiatrie adultes,
- 90 lits et 7 places de psychiatrie pour adolescents/jeunes adultes.

Les activités de gériatrie se répartissent au sein du pôle de gériatrie comprenant du sanitaire (25 lits de Médecine, 49 lits en SMR et 12 lits en unité de soins palliatifs) et du médico-social (EHPAD de 186 lits).

L'établissement d'environ 500 lits et places a été reconstruit en 2019 et 2020. Il emploie plus de 550 professionnels.

CHIFFRES-CLÉS

90

lits
et

7

places de psychiatrie
pour adolescents
et jeunes adultes

File Active 12 – 25 ans :

334

personnes

Une structure bien ancrée sur son territoire, proposant un accompagnement individuel et en groupe par une équipe dédiée

Établissement MGEN de santé mentale de Lyon

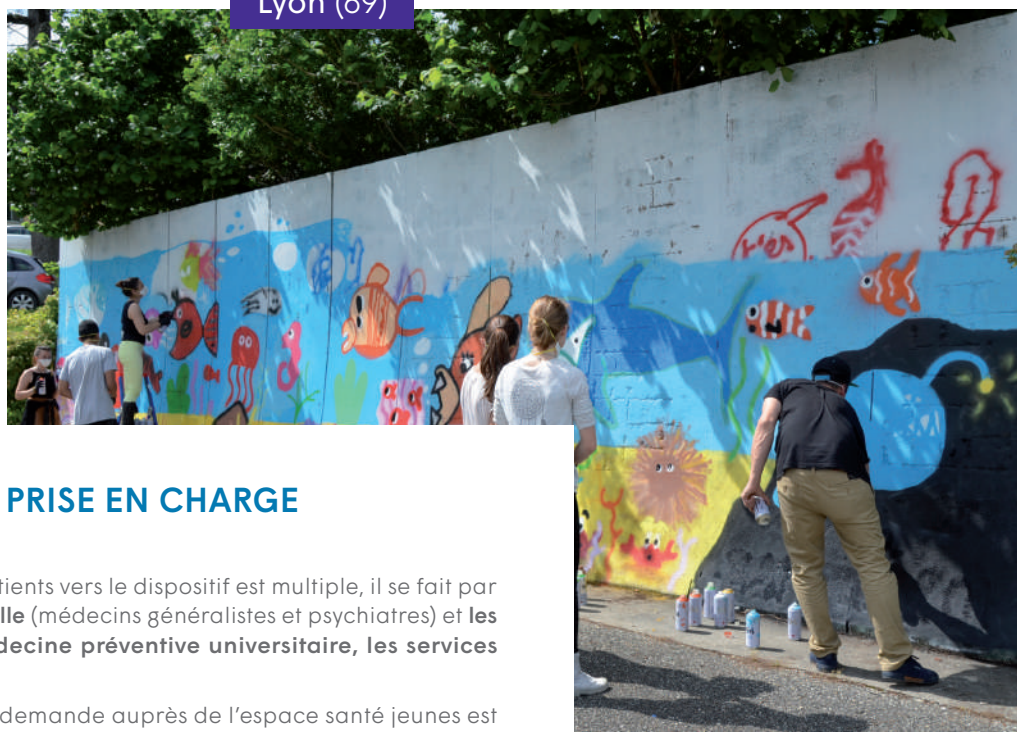
L'ESPACE SANTÉ JEUNES

L'espace santé jeune est ouvert à tous les adolescents ou jeunes adultes **de 16 à 25 ans en souffrance psychique**.

Ainsi, le profil des jeunes qui intègrent la structure est assez hétérogène. Pour certains, il s'agit d'un 1^{er} contact avec le soin psychiatrique, d'autres ont déjà une expérience de soin antérieure.

De surcroît, **les pathologies sont également très variées**. Les patients avec des troubles délirants non stabilisés ou des troubles du comportement sont orientés vers d'autres structures.





LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DES JEUNES

L'adressage des jeunes patients vers le dispositif est multiple, il se fait par le biais des **médecins de ville** (médecins généralistes et psychiatres) et les **professionnels de la médecine préventive universitaire, les services hospitaliers...**

Le jeune qui exprime une demande auprès de l'espace santé jeunes est orienté vers **une évaluation téléphonique infirmière** pour un entretien qui dure entre 15 et 30 minutes.

Dans un deuxième temps, si l'indication est retenue, un **APS** (accueil pluridisciplinaire de soins) est réalisé avec une **IDE, une psychologue et un médecin** ; un débriefing immédiat permet de transmettre immédiatement la **proposition de soin** au jeune en souffrance.

Après cet entretien pluridisciplinaire, le jeune intègre aussitôt le dispositif.

Il faut préciser qu'il y a un **délai d'attente** (en moyenne 3 mois) entre la 1^{re} évaluation téléphonique de l'IDE et l'entretien pluridisciplinaire.

La prise en charge jeune est avant tout **individuelle** et s'appuie sur des entretiens avec une **équipe pluridisciplinaire** de médecins, d'IDE, de psychologue, assistante sociale et psychomotricienne. Le jeune peut être reçu avec sa famille.

2 groupes thérapeutiques sont proposés (relaxation et psychomotricité).

LES ACTIVITÉS INNOVANTES POUR LE JEUNE PUBLIC

Les soins en psychomotricité

Depuis 2019, des soins en psychomotricité sont proposés spécifiquement aux jeunes patients dans l'établissement. Il peut s'agir de soins individuels ou en groupe, qui visent à travailler l'articulation entre corps et psychisme, la confiance en soi, les relations aux autres, l'expression des émotions... à l'aide d'outils et de méthodes spécifiques.

Une ouverture vers l'extérieur

L'établissement travaille régulièrement avec des intervenants extérieurs et organise avec et pour les patients des sorties culturelles, sportives qui visent à soutenir la mobilisation des patients, l'inclusion dans la cité et la déstigmatisation des troubles mentaux.

L'établissement s'inscrit régulièrement dans des projets « culture et santé » soutenus par l'ARS. Il s'agit de démarches mobilisant des lieux de soins et des acteurs culturels contribuant ainsi à repenser le soin dans une dimension plus humaine, à inscrire pleinement les structures de santé dans la cité et à faire de la culture l'objet de tous. Le dernier projet « tous danseurs ! » a réuni des patients et des usagers de la bibliothèque Lacassagne pour des ateliers danse animés par des chorégraphes de la Maison de la danse de Lyon.



L'OFFRE DE SOINS JEUNES À L'HÔPITAL DE JOUR

Depuis plus de 10 ans, les professionnels ont souhaité répondre à la particularité de la clinique des jeunes en leur consacrant **des temps et des activités dédiés**.

Actuellement, la journée du jeudi est consacrée aux jeunes de 16 à 25 ans. Toutefois, les jeunes patients majeurs peuvent venir en soins les autres jours de la semaine.

Des activités de groupe sont proposées aux jeunes sur la journée dédiée du jeudi.

La journée débute par un temps d'accueil le matin et en début d'après-midi.

Ensuite, les patients participent à des groupes thérapeutiques médiatisés, qui évoluent au fil de l'année.

L'après-midi, un groupe accueil est spécifiquement destiné aux jeunes qui entrent dans le dispositif, dans l'objectif de faciliter le début des soins. Le cycle d'accueil est prévu pour 2 mois, renouvelables.

La journée se termine par un temps de clôture : A l'issue des différents groupes les jeunes se réunissent tous pour un temps d'échange collectif.

Au-delà de cette journée dédiée, les autres groupes de l'HDJ sont également ouverts aux jeunes. En effet, à l'issue du cycle accueil et en fonction des objectifs définis, le jeune peut être orienté vers **des activités de médiation corporelle** (psychomotricité, relaxation...), **de médiation créative** (ergothérapie, art plastique, jardin...) ou de **médiation élaborative** (photolangage).

Il faut préciser que sur l'ensemble de la structure, environ 50% des patients ont moins de 30 ans.

L'ÉQUIPE DE L'ESPACE SANTÉ JEUNES

Une équipe est dédiée à l'espace santé jeunes. Elle se compose de médecins (1 ETP), d'une IDE (0,9 ETP), d'un psychologue (0,6 ETP), d'une assistante sociale (0,2 ETP) et d'une psychomotricienne.

Par ailleurs, l'établissement dispose d'un agrément pour la formation des internes en pédopsychiatrie et en psychiatrie adulte. Ainsi il accueille régulièrement **des médecins en formation**.

La structure ne compte **aucun poste vacant** et est **très attractive**.

PRISE EN CHARGE DES JEUNES : FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les facteurs clefs de succès dans les prises en charge des jeunes

- un établissement bien identifié et reconnu sur son territoire.
- des temps d'équipe pluridisciplinaire qui permettent de proposer des PEC adaptées
- un parcours de soin individualisé
- la proximité avec le centre médico-dentaire (CMD) qui favorise une approche de prise en charge globale du patient à la fois psychique et somatique et facilite les repérages et les adressages

Les difficultés rencontrées

- les délais d'attente, qui sont en moyenne de 1 mois à l'HJ et 3 mois à l'ESJ mais qui peuvent être plus importants
- l'absentéisme des patients, lié à leur problématique psychique. L'équipe lutte contre l'absentéisme par différents moyens: en rappelant les patients, en gardant le contact par mail, ou avec des rappels SMS automatiques des rdv médicaux

LES FUTURS PROJETS POUR LES JEUNES

L'objectif principal est de **diminuer le délai d'attente de prise en charge**.

Les autres objectifs visent à :

- **renforcer les activités de groupes**
- **diversifier l'offre** des prises en charge individuelles

Par ailleurs, le dispositif jeune évolue également en fonction des besoins où des pathologies rencontrées.

L'équipe de soins de l'hôpital de jour

L'équipe pluridisciplinaire se compose de médecins (2ETP), d'IDE (3,9 ETP), d'ergothérapeutes (1,5 ETP), d'une psychologue (0,5 ETP), d'une assistante sociale, d'une intervenante artistique (0,2ETP) et d'une psychomotricienne.

SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Ouvert en 1973, dans un quartier qui actuellement connaît une importante rénovation urbaine, l'établissement de santé mentale est situé dans le même bâtiment que le centre médical et dentaire (CMD).

Il s'agit d'une véritable opportunité puisque des liens forts existent entre les 2 structures. En effet, de nombreux patients suivis en psychiatrie ont leur médecin traitant au CMD. De plus, les médecins psychiatres assurent des consultations dans les locaux du CMD (environ 2300 consultations par an).

Par ailleurs, 3 fois par an, **les équipes des 2 structures se réunissent pour échanger sur les patients.**

FICHE D'IDENTITÉ

ESM de LYON
44 rue Feuillat
69003 LYON
☎ 04 72 11 30 11
✉ csmlyon@mgen.fr

CHIFFRES-CLÉS

20
places d'HDJ
dont une journée
spécifique 16-25 ans

15
places pour
l'Espace santé jeunes

File Active :

292
patients (HDJ)

252
consultations

Soigner par le partage entre patients et soignants

Etablissement de santé mentale MGEN de Paris - Site de Vaugirard

DES FILIÈRES DE PRISE EN CHARGE DISTINCTES, DES ATELIERS THÉRAPEUTIQUES COMMUNS

La prise en charge sur le site de Vaugirard s'organise autour de 3 filières de prise en charge :

- une filière jeune adulte
- une filière de psychiatrie générale
- une filière trouble du comportement alimentaire

S'il existe des filières distinctes de prise en charge, les usagers évoluent au sein d'ateliers thérapeutiques communs.



NOS ACTIVITÉS D'HDJ ADOS/JEUNES ADULTES

Les 3 filières de prise en charge sont historiquement et architecturalement articulées autour de 2 HDJ (hôpital de jour). Cependant, les activités thérapeutiques proposées et la philosophie d'accompagnement sont assez identiques.

La filière HDJ jeunes adultes accueille **des patients âgés de 18 à 30 ans**. Les patients de plus de 30 ans sont accompagnés pour une transition vers des services et dispositifs de psychiatrie générale.

Les patients souffrent de **pathologies psychiatriques chroniques** (en grande partie des psychoses, des troubles bipolaires, de la schizophrénie).

LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DU PATIENT (DE L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF À SA SORTIE)

Le patient est adressé par un médecin psychiatre (en ville ou dans un établissement spécialisé). Ce praticien défini comme le **psychiatre traitant** assure le suivi médicamenteux du patient. A son entrée dans l'établissement, chaque patient a un psychiatre référent qui est l'un des médecins de l'établissement.

Après une présentation des dispositifs thérapeutiques proposés par la structure, **le patient s'engage** à venir plusieurs fois par semaine en HDJ (minimum 3 fois par semaine).

Il n'y a pas de **durée de prise en charge type**, cette dernière est adaptée à l'état du patient. Par ailleurs, elle s'appuie sur **sa réévaluation tout au long** des différents ateliers thérapeutiques et en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement.

LES ÉQUIPES MOBILISÉES SUR L'HDJ

Le dimensionnement des équipes soignantes est commun aux 2 HDJ. Les équipes se composent de 12 IDE, 5 ergothérapeutes, 1 psychomotricien, 1 EAPA, 11 médecins, 1 neuropsychologue, 3 psychologues, 1 diététicien, 2 assistants sociaux. 3 secrétaires assurent l'appui administratif HDJ.

L'OFFRE DE SOINS DE L'HDJ (ACTIVITÉS ET ATELIERS)

Si l'**offre de soins est commune** à l'ensemble des patients, le planning d'activités thérapeutiques est propre et personnalisé pour chaque patient. De plus, aucune activité n'est imposée au patient, le choix des activités est le fruit d'une discussion entre les professionnels et le patient.

C'est la signature du projet personnalisé de soins par le patient qui témoigne de **son engagement dans le dispositif d'HDJ**.

Les activités s'articulent autour des thématiques suivantes :

- **médiation** : ateliers expériences
- **médiation corporelle** : danse, piscine
- **sociothérapie** : randonnée, musée (l'objectif principal de ces ateliers est d'accompagner les patients dans la cité)
- **des repas thérapeutiques**

Par ailleurs, les équipes de professionnels ont mis en place **une réunion soignants/soignés hebdomadaire** à laquelle l'ensemble des patients sont encouragés à participer. Il s'agit d'un temps durant lequel les patients peuvent faire remonter leurs demandes, remarques ou besoins.

Cet atelier est assez représentatif de la philosophie d'accompagnement de la structure orientée vers la **pair-aidance** où la force du collectif et le partage d'expériences prennent tout leur sens.

Si certains ateliers sont ouverts à l'ensemble des patients, d'autres s'adressent à un profil particulier de patients (ils sont alors appelés ateliers fermés). Soumis à inscription, ces ateliers font l'objet d'un bilan d'évaluation plus structuré et cadencé.

A titre d'exemple pour l'atelier fermé remédiation cognitive, un bilan pluridisciplinaire est systématiquement réalisé après les 12 semaines de prise en charge.

OUTILS NUMÉRIQUES : DES PISTES À L'ÉTUDE

Les professionnels n'utilisent pas d'outils numériques particuliers hors des évaluations. La culture du présentiel est très importante et revendiquée par l'établissement.

Cependant, durant la crise COVID, les professionnels ont su être agiles et utiliser les dispositifs numériques pour garder le lien avec les patients, ce qui a été une véritable réussite.

Un projet d'atelier avec **un casque de réalité virtuelle** avait été initié. Il s'agissait de mettre en situation le patient dans un supermarché et d'étudier son comportement et ses réactions vis à vis de différentes simulations.

Ce projet va être réactivé prochainement.

LES FUTURS PROJETS AUTOUR DES ADOS/JEUNES ADULTES

Actuellement, l'établissement développe sa **politique d'attractivité** qui a porté ses fruits puisqu'elle a permis de recruter 7 professionnels dont une neuropsychologue.

L'établissement vient de créer **une unité spécifique pour les jeunes adultes ayant des pathologies psychiatriques moins chroniques et sévères** nécessitant une intervention plus brève, c'est-à-dire plutôt pour des troubles anxieux ou dépressifs.

Un travail se construit avec les prescripteurs de première ligne sur ces pathologies (médecin traitant, éducation nationale...)

SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dispose d'une expertise importante en matière de prise en charge des psycho-traumatismes dans le cadre de son partenariat avec France Terre d'Asile.

Les patients pris en charge dans l'établissement viennent de l'ensemble de la région Ile-de-France

FICHE D'IDENTITÉ

ESM MGEN de Paris et Ivry-sur-Seine, site de Vaugirard
178 ter rue de Vaugirard,
Paris 15

☎ 01 44 49 27 77



CHIFFRES-CLÉS

45

places au global

25

places d'HDJ jeunes adultes

File Active :

918

(dont 15 % de jeunes)

Une offre étoffée et complètement personnalisable pour s'adapter au projet de vie du jeune

Etablissement de santé mentale MGEN de Rouen

Précurseur dans la prise en charge des jeunes de la région, l'établissement est bien ancré sur son territoire et intégré au sein d'un réseau constitué notamment par la maison des adolescents, le centre d'enseignement spécialisé à l'hôpital (CESAH) et les structures hospitalières (CHS et CHU).

Par ailleurs, des liens étroits existent entre l'établissement et la résidence accueil Séraphine (cf p.42).

Dans le cadre de la réforme du cadre légal de la pédopsychiatrie, l'établissement prend en charge en HDJ des patients à partir de 16 ans. **Le profil des jeunes patients a évolué** au fil des années. En effet, à l'origine ils étaient adressés vers l'établissement majoritairement pour des tentatives de suicide.

Actuellement, la structure accueille des patients avec **des pathologies psychiatriques de plus en plus lourdes** entraînant très souvent une déscolarisation du jeune. C'est pourquoi il est primordial de construire le projet de vie.

Enfin, la structure a développé une expertise spécifique sur les **questions de transidentité**.



LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DU JEUNE

L'établissement travaille en étroite collaboration avec **la maison des adolescents**, qui est d'ailleurs **son principal adresseur**. Dans l'agglomération rouennaise, la maison des adolescents dispose d'une équipe médicale et paramédicale assez complète, ce qui permet un adressage assez fin vers l'établissement.

En préparation de son admission, le jeune est reçu en consultation par un **binôme de professionnels** (médecin et IDE). Pour un mineur, l'entretien est réalisé en présence des parents. La dimension somatique est pleinement intégrée à l'entretien.

L'admission d'un jeune au sein de la structure est ensuite **discutée et validée en équipe pluridisciplinaire** (staff d'admission).

Enfin, après validation de son admission, le patient est reçu individuellement pour construire son **plan de soins** articulé autour du **planning d'activité**. Le choix des activités est **entièrement personnalisé** et il fait office de contrat de soins, ce qui signifie que **le jeune s'engage dans le processus de soins** en venant régulièrement en HDJ.

LES ÉQUIPES MOBILISÉES SUR L'HDJ

L'équipe d'HDJ se compose de médecins psychiatres, d'IDE (8 ETP), d'une assistante sociale, d'un psychologue, d'un art-thérapeute et d'un animateur. Depuis 2017, un enseignant APA (activité physique adaptée) est venu renforcer l'équipe.

Il n'y a pas d'équipe dédiée : les professionnels doivent être en mesure de s'occuper de tous les patients. Néanmoins, **4 IDE sont les référents des adolescents et des jeunes adultes**.

Par ailleurs, l'établissement accueille régulièrement des professionnels en formation.

UNE EXPERTISE SUR LES QUESTIONS DE TRANSIDENTITÉ

Sous l'impulsion d'un médecin psychiatre, l'établissement a développé une expertise très pointue sur les questions de la transidentité. L'établissement contribue à la vie d'une association d'acteurs du territoire impliqués sur la transidentité.

Bien que ces questions émergent très tôt, elles sont souvent révélées **au moment de l'adolescence** (vers 17 ans). Elles nécessitent un accompagnement global, de la personne transgenre bien sûr mais aussi de **sa famille**.

Les **projets de développement** en lien avec cette expertise :

- **développer** le nombre de **consultations au sein de l'HDJ** pour les personnes transgenres
- ouvrir un **groupe de parole** à destination des familles et de l'entourage des personnes transgenres
- **sensibiliser les professionnels de santé** (réseau, hospitalier, libéraux) sur les sujets de transidentité (repérage, accompagnement, orientation)

L'OFFRE DE SOINS À DESTINATION DES JEUNES

L'offre proposée est **particulièrement riche**, le planning des activités est élaboré pour un an mais il peut évoluer en cours d'année en fonction des retours des patients et des besoins identifiés.

Les activités sont à destination de l'ensemble des patients de l'établissement dans une logique de **pair-aidance** qui porte ses fruits.

Cependant, il y a aussi **des activités en groupes fermés**. Articulées autour d'un nombre de séances prédéfinies et adaptées à une population, elles ciblent notamment les jeunes.

Chaque jeune patient dispose **d'un plan de soins** et donc d'un planning d'activités **entièrement personnalisé et modulable**. Celui-ci se construit avec l'équipe médico-soignantes pour répondre aux attentes et aux objectifs du jeune.

Par ailleurs, géographiquement, les jeunes disposent d'endroits qui leur sont dédiés. Ainsi un **living ados** est réservé aux patients de **moins de 18 ans** et un **espace jeunes adultes**, au public **18-25 ans**.

1 fois par an, 3 professionnels de l'établissement accompagnent 6 jeunes ayant un profil assez identique pour **un séjour thérapeutique de 4 jours**.

Les professionnels ont **la main pour construire le projet** (lieu, activités...). Le budget est validé et imputé directement au fonctionnement de la structure.

Conscient de l'importance de **la dimension familiale**, les équipes animent 1 fois par mois, sur des horaires adéquats, **un groupe de parole** à destination des parents ayant leur enfant en souffrance psychique. Dans cette lignée, un groupe de parole peut être organisé pour **la fratrie**.

Des temps d'échanges **pluridisciplinaires** jalonnent la prise en charge du jeune patient :

- des **staffs d'équipes** journaliers et hebdomadaires sur les patients
- des **temps de partage et d'échanges sur les pratiques** :
 - un **séminaire clinique** : animé par un psychologue externe, ce séminaire mensuel permet de traiter une problématique clinique en profondeur
 - des temps de **supervision clinique** d'analyse des pratiques avec un acteur externe

LES FUTURS PROJETS POUR LES JEUNES

Les professionnels ont l'ambition de toujours améliorer la prise en charge des jeunes, notamment en :

- **renforçant les liens avec les partenaires** du logement pour proposer une approche globale
- **diversifiant l'offre des prises en charge** et en mettant l'accent sur **l'éducation thérapeutique, les addictions...**

PRISE EN CHARGE DES JEUNES : FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les facteurs clefs de succès :

- une capacité à s'adapter, inventer des stratégies de soins pour répondre aux besoins des jeunes patients
- un établissement historiquement reconnu et identifié dans la prise en charge des jeunes

Les difficultés rencontrées :

- la richesse et le nombre d'activités proposées rendent leur gestion complexe

SPECIFICITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Historiquement, l'établissement de Rouen accueille des patients à partir de 15 ans sur 2 sites, un site historique à proximité de la gare SNCF où une majorité des activités sont réalisées et un site dans le centre-ville de Rouen qui accueille des consultations et quelques activités.

FICHE D'IDENTITÉ

ESM MGEN de Rouen
25 rue Saint-Maur
76000 ROUEN

📞 02 32 08 17 40
✉ csmrouen@mgen.fr



CHIFFRES-CLÉS

40
places au global

10
places pour les jeunes
adultes (de 15 à 24 ans)

File Active :

156

Une « 3^{ème} voie » entre l'institution et le logement autonome, qui permet de vivre « chez-soi mais pas tout seul » grâce à un cadre de vie semi-collectif convivial et sécurisant

Résidence Accueil Séraphine à Rouen (VYV³ Normandie)

L'objectif du projet Séraphine est de permettre à des personnes souffrant de troubles psychiques stabilisés d'apprendre ou renouer progressivement, à leur rythme, avec l'usage d'un logement privatif autonome tout en (re) créant des liens sociaux.



L'OFFRE D'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DE SÉRAPHINE

Destinée aux personnes adultes isolées, en situation de handicap psychique stabilisé, la résidence propose en locatif 17 logements individuels T1 non meublés, équipés d'une kitchenette, permettant à chaque occupant d'avoir une vie privée et autonome. Tous les résidents ont accès aux espaces communs, permettant une vie semi-collective avec notamment le partage de repas et des activités communes.

Les deux salariés animateurs coordonnateurs sont présents tous les jours et accompagnent les résidents dans l'organisation quotidienne mais aussi en animant les temps collectifs. Ils échangent avec les partenaires afin de faciliter leur insertion au sein de la cité et sont en lien avec le milieu soignant et les familles.

Si besoin, les résidents bénéficient d'un accompagnement à la vie sociale et du soutien de services sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Le loyer et les charges du logement sont dus par le résident, il est donc possible de bénéficier de l'APL. La présence des professionnels et une partie de l'animation sont financées par une subvention de l'Etat.

LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉSIDENCE

Le fonctionnement de la résidence est régi par le contrat de résidence et le règlement de fonctionnement qui sont signés par chaque locataire à l'entrée dans le logement. Les personnes sont orientées via le Service Intégré d'Accueil et d'OrientatIon (SIAO) et à l'admission un contrat d'engagement est signé entre la personne, l'équipe soignante et la résidence.

Une activité ou sortie est proposée chaque jour, à l'initiative des salariés ou des habitants de la résidence. Pour ce faire, une réunion a lieu deux fois par mois avec les résidents pour organiser le planning d'animation et discuter des points relatifs à la vie de la résidence.

Le partage des tâches collectives (sortir les poubelles, nettoyer la terrasse...) est organisé durant cette même réunion où chacun est invité à y participer.

Des repas collectifs sont proposés régulièrement, préparés par les habitants eux-mêmes et avec le soutien de l'équipe.

Il existe également un Conseil de Résidence : composé de 6 résidents élus dont 2 suppléants, le directeur et la directrice-adjointe de la résidence, et les deux salariés. Ce conseil est une instance consultative permettant de prendre en considération l'avis des résidents sur plusieurs points relatifs au fonctionnement et à la vie de la Résidence Accueil.

DES RÉSIDENTS INVESTIS DANS LA VIE LOCALE

Durant l'année 2023, 68 sorties et activités à l'extérieur ont eu lieu.

Parmi les événements majeurs venus ponctuer l'année 2023 :

- Avril : cleanwalk dans le quartier en lien avec des voisins
- Avril : vernissage exposition photo « Dans l'œil de Séraphine » réalisée par les résidents à l'association La CLE
- Mai : finalisation du poulailler financé par la métropole suite à la réponse de la résidence à l'appel à projet, « Métropole Nourricière »
- Juin : participation des résidents à la vidéo sur l'implication de la résidence Séraphine autour du développement durable, coordonnée par les services développement durable et communication de VYV³ Normandie
- Juin : fête des voisins (3^{ème} édition) organisée dans le jardin de la résidence
- Juin : visite d'une résidence accueil de Dieppe
- Novembre : participation à la journée nationale Duoday de 4 des 17 résidents
- Novembre : vernissage de l'exposition « Dans l'œil de Séraphine » à L'Hôtel de Ville de Rouen
- Décembre : fête de Noël du quartier initiée par les résidents

DES ENSEIGNEMENTS TRÈS POSITIFS

Des avancées positives dans les projets personnels des habitants et de nombreuses demandes d'intégration dans la Résidence Accueil Séraphine de Rouen confortent la pertinence de ce projet et le besoin de développer davantage ce type de logement.

Des indicateurs de résultats sont suivis par l'établissement. Des indicateurs « qualitatifs » tels que la reprise de formation par des habitants, un état psychique s'améliorant avec très peu d'hospitalisation ; mais aussi un indicateur quantitatif comme le taux d'occupation, qui est de 100 % depuis 2021.

Il s'agit d'un projet dont la force (dynamique collective) mais aussi la faiblesse (modèle économique, gestion RH) réside dans sa dimension.

SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Située en centre-ville de Rouen, la Résidence Séraphine a ouvert ses portes en fin d'année 2020. Elle est gérée par VYV³ Normandie.

FICHE D'IDENTITÉ

Résidence Séraphine
143 rue Chasselièvre
76000 Rouen

📞 02 32 96 19 70



CHIFFRES-CLÉS

17

appartements individuels
de type T1 de 25m²

32

ans de moyenne d'âge
des habitants

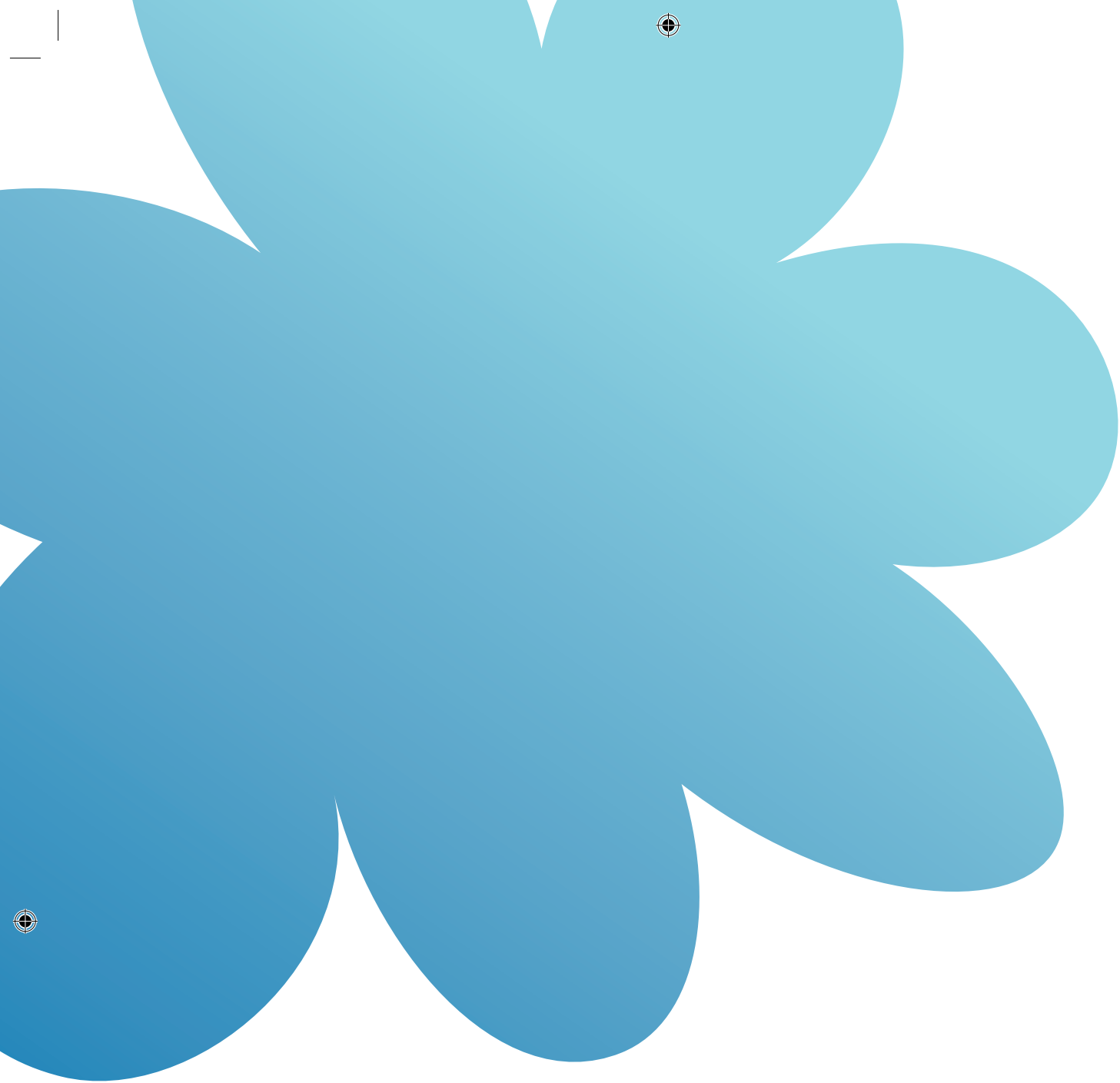
Equipe mobilisée :

2

2 ETP de coordonnateurs
animateurs, présents en
journée

[illegible]

[illegible]



**« Se mobiliser chaque jour,
au cœur des territoires,
pour prendre soin de chacun »**



www.vyv3.fr



— SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE — SOINS & ACCOMPAGNEMENT — LOGEMENT —



POUR UNE SANTÉ
ACCESSIBLE À TOUS



Groupe VYV, union mutualiste de groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E06R1L14UF62.
Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris. Conception graphique : Agence interne de communication Groupe VYV. Crédits photos : H. Thauroude, O. Rolfe, Getty Images, VYV 3 et MGEN - 11/24.

Imprimé en France

